

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 12 avril 2021, le règlement suivant :

**Règlement 1162-21 autorisant un emprunt pour un projet
de création de jardins communautaires au montant
de 260 220 \$, remboursable en 10 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 23 juillet 2021. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 26^e jour de juillet 2021

Céline LeBlanc
Greffière